



Aktualités du SEVF...



À quelques jours de la Semaine de relâche (pour la très grande majorité d'entre nous), plusieurs dossiers demeurent importants pour le SEVF et le resteront pour les mois à venir. Par exemple, **l'augmentation de la violence dans les établissements** est un enjeu majeur et hyper préoccupant. Toute enseignante ou tout enseignant devrait exercer ses fonctions sans craindre d'être victime d'un geste de violence dans sa classe. Le SEVF, comme notre Fédération et notre Centrale, poursuivra donc ses représentations pour améliorer le sort de ses membres en lien avec ce sujet. Il pourra notamment s'appuyer sur le Protocole mis sur pied par le ministère de l'Éducation et travaillé de concert avec notre Centrale, la CSQ. Le SEVF rappelle l'importance de toujours déclarer les événements de violence à l'aide du formulaire disponible sur le site de notre CSS.

Autre exemple : le fameux **code d'éthique**. Dernièrement, notre Fédération, la FSE-CSQ, a publié les résultats d'un sondage Léger spécifiant entre autres qu'environ 80% des Québécois croient que le premier devoir de loyauté des enseignants devrait être prioritairement envers : les élèves, les parents et la population... et non envers l'employeur, que ce soit le CSS ou le gouvernement. À noter que notre Fédération a invité la ministre Lebel à retirer le code d'éthique, à consulter les enseignants et à proposer une nouvelle version consensuelle et mobilisante pour le réseau scolaire. Reste à savoir si la Ministre aura une oreille attentive.

Pour avoir d'autres exemples de dossiers importants pour le SEVF, nous vous invitons à lire les divers sujets de *L'abCD* que vous avez sous les yeux. Bonne lecture!

Calandriers scolaires

Document 2526-CD-024

Une consultation a été lancée par le SEVF concernant le calendrier scolaire 2026-2027 du secteur des jeunes pour **les cinq journées pédagogiques en télétravail** (dont quatre pour lesquelles nous pouvons nous-mêmes déterminer le contenu). Les résultats de cette consultation vous parviendront après la relâche.



Aussi, la **consultation du calendrier 2027-2028 du secteur des jeunes a été lancée** lors du Conseil de déléguéEs (CD) de février 2026. Les personnes déléguées de chaque école sont actuellement en action pour cumuler tous les amendements possibles que nous voudrions faire à ce calendrier. La décision finale des amendements du SEVF sera prise lors du CD virtuel de mars 2026.

En ce qui concerne les calendriers scolaires pour la Formation professionnelle et l'Éducation des adultes, **il faut demeurer vigilant pour s'assurer que le personnel enseignant est bel et bien consulté pour la confection de ceux-ci.**

Écoles à palier de services intermédiaire (PSI) – sondage

Document 2526-CD-025

Les démarches concernant le nouveau **modèle de services éducatifs à appliquer pour notre centre de services scolaire** se poursuivent. Parmi celles-ci, les personnes déléguées ont eu droit, lors du CD de février dernier, à une **présentation des résultats d'un sondage mené par le SEVF concernant les écoles à palier de services intermédiaire (PSI)**. Ce sondage, élaboré à l'aide du comité des écoles PSI du SEVF, a été réalisé auprès du personnel enseignant des écoles PSI du 7 au 16 janvier 2026. Plus de **50 répondantes et répondants** se sont penchés sur des questions traitants de plusieurs éléments dont les heures de services octroyées aux élèves, la composition de la classe, le rythme d'apprentissage des élèves et la tâche enseignante.

Plusieurs conditions essentielles à la réussite de ce modèle de services ont été nommées suite à ce sondage :

- **Ressources suffisantes et bien réparties;**
- **Nombre limité d'élèves PSI par classe;**
- **Personnel qualifié et stable;**
- **Direction engagée et soutenante;**
- **Temps de concertation prévu;**
- **Collaboration des parents.**

À partir de ce sondage, **le SEVF poursuivra ses représentations et discussions auprès de notre CSS ainsi que son travail syndical concernant ce dossier prioritaire.**



Écoles situées en milieux défavorisés – Annexe 46



La nouvelle liste officielle des écoles étant situées en milieux défavorisés a été publiée et officialisée en vertu de l'annexe 46 de la convention collective nationale. Il s'agit d'un événement qui peut s'avérer d'une importance capitale pour les écoles qui « perdent » leur indice de défavorisation ou pour celles qui deviennent un milieu défavorisé.

Les personnes déléguées qui ont assisté au CD de février 2026 ont eu droit à de brèves explications concernant le processus aboutissant à cette liste officielle. Parmi **les irritants concernant ce sujet**, il faut noter le manque de stabilité pour certains milieux, mais aussi le fait que certains éléments qui sont considérés pour déterminer cette liste des écoles en milieux défavorisés sont très « décalés » dans le temps... ce qui fait en sorte qu'on ne réussit pas à bien refléter la réalité. **Des discussions et des représentations syndicales pourraient être envisagées pour nommer et tenter de régler ces irritants.**

Du côté de notre CSS pour l'actuelle nouvelle liste de ces écoles situées en milieux défavorisés, **le SEVF travaillera avec le Service des ressources éducatives (SRÉ) pour la transition des écoles touchées par une baisse ou une hausse des ratios du nombre d'élèves par classe.**

Journée internationale des droits des femmes – 8 mars 2026

Verso du projet d'ordre du jour



Pour célébrer la **Journée internationale des droits des femmes du 8 mars prochain**, le SEVF procédera à un tirage au sort de 45 billets pour assister à un événement spécial : **le show de contes féministes présenté par Valérie Deschamps le jeudi 26 mars prochain (à 19h) au Repère des mauvaises langues.** Madame Deschamps est une conteuse professionnelle et spécialisée en matrimoine de la Mauricie. Lors de ce spectacle, elle mettra en lumière les réalisations de plusieurs femmes avec sa touche fantaisiste!

Surveillez bien la page Facebook de notre groupe fermé Le SEVF en action si vous êtes intéressée par cette soirée qui s'annonce drôle et touchante!

Négociation locale

Une première rencontre officielle de négociation locale a été tenue en février 2026. Il s'agissait d'une **amorce de discussions** pour entre autres tenter de s'entendre sur un **protocole de négociation**. Certains sujets ont été nommés autant du côté patronal que du côté syndical. Nous sommes actuellement en attente d'un calendrier de rencontres de négociation de la part du CSS.

Préscolaire – sondage

Document 2526-CD-026

Autre sondage effectué par le SEVF, autres résultats présentés aux personnes déléguées lors du CD de février 2026. Cette fois-ci, il s'agit du **sondage concernant les solutions de nos membres du préscolaire pour atténuer les problématiques qu'ils vivent actuellement**. Ce sondage a été initié par le SEVF suite à des discussions avec le SRÉ de notre CSS qui s'est montré intéressé à avoir le point de vue du personnel enseignant.

Plus de 40 de nos membres en provenance d'une vingtaine d'écoles différentes ont répondu à ce sondage. Plusieurs solutions ont été proposées par les enseignantes du préscolaire, et ce, à plusieurs niveaux :

- **Rehaussement des services (et répartition);**
- **Composition de la classe dont le ratio d'élèves;**
- **Transmission d'informations et interventions précoces;**
- **Classes spécialisées et classes « points de services »;**
- **Volet « parents »;**
- **Accès à l'éducation du préscolaire et degré de maturité de l'élève;**
- **Reconnaissance de l'expertise enseignante (et formation du personnel);**
- **Concertation entre les intervenants;**
- **Gestion de la violence;**
- **Mouvement d'élèves possible (dont les transferts et déplacements);**
- **Budget (de divers ordres).**

Les résultats de ce sondage ont déjà été présentés au SRÉ de notre CSS dans le cadre d'une rencontre du Comité paritaire EHDA. Comme le SEVF le savait déjà, le SRÉ était déjà en action pour changer certains éléments de l'organisation scolaire concernant le préscolaire en 2026-2027. **Les échanges se poursuivront entre le SEVF et l'employeur pour tenter d'améliorer la situation du préscolaire, et ce, dès l'an prochain.**



Prévisions budgétaires du SEVF 2025-2026 – révision



Les personnes déléguées ayant assisté au CD du mois de février 2026 ont adopté la révision des prévisions budgétaires du SEVF pour la présente année scolaire. Très peu de modifications ont été apportées à ces prévisions. **La majeure correction étant les revenus de cotisations qui seront moindres étant donné le congé partiel de paiement de cotisations syndicales qui est actuellement en cours pour tous les membres du SEVF.**

Pour le reste, **toute enseignante ou tout enseignant peut vérifier auprès d'une personne déléguée de son établissement pour voir ce qui en est maintenant, après l'adoption de la révision par le CD, des prévisions budgétaires du SEVF pour 2025-2026.**

Retraite progressive



À surveiller dans vos courriels : le 29 janvier dernier, le SEVF vous faisait parvenir des informations pour toute personne intéressée à s'inscrire pour la toute première fois dans le programme de mise à la retraite de façon progressive. Comme nous pouvons prendre notre retraite à compter de 55 ans, ce courriel a donc été envoyé à nos membres ayant 50 ans et plus. Si jamais vous êtes éligibles à une retraite sans réduction actuarielle avant l'âge de 55 ans, vous pouvez aussi contacter le SEVF si une retraite progressive vous intéresse à compter de 2026-2027.

Pour le reste, nous vous invitons à **bien lire toutes les informations contenues dans le courriel du 29 janvier 2026** et, si la retraite progressive vous intéresse, **n'oubliez pas la date limite pour signer une première fois un congé de retraite progressive, soit le 1^{er} avril 2026.**



1, 2, 3... GO !

17 mars 2026	Conseil de déléguéEs (en mode virtuel)
26 mars 2026	« 5 à 7 » du Salon du livre de Trois-Rivières (Personnes participantes : selon tirage au sort effectué par le SEVF)
26 mars 2026	Contes féministes de Valérie Deschamps au Repère des mauvaises langues (Personnes participantes : selon tirage au sort effectué par le SEVF)
14 avril 2026	Conseil de déléguéEs (Club de golf Métabéroutin)
	Vous avez un questionnaire concernant vos conditions de travail? Vous voulez émettre un commentaire à une personne représentante du SEVF?... Cliquez sur le lien suivant pour connaître les heures d'ouverture du centre administratif du SEVF, la répartition des dossiers entre les membres libérés et leurs coordonnées : https://sevf.ca/h/nous-joindre/ .